

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Logiciel

• (Page 08)

Adobe dans le collimateur du fisc français

L'éditeur des célèbres logiciels Photoshop ou Acrobat a mis en place un montage...

Marchés européens

• (Page 08)

Euronext a déposé une offre pour acheter la Bourse italienne

Après avoir hésité à racheter la Bourse de Madrid, tombée dans l'escarcelle du Suisse Six, l'opérateur...

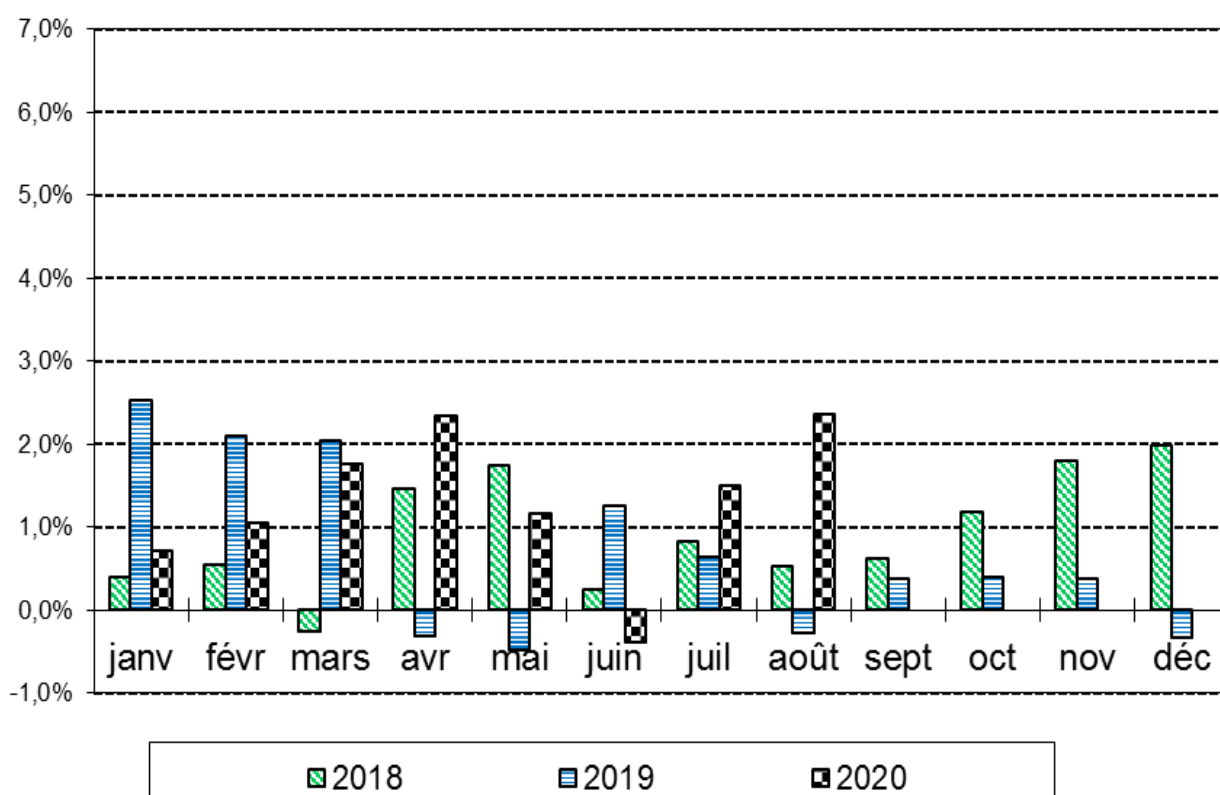


Consommation au Togo

• (Pages 03)

L'INHPC a décréu de 0,8% en août 2020

Variations (en glissement) annuelles de l'INHPC (en %)



Entreprises et COVID-19

• (Page 02)

La CNSS lance l'évaluation des dispositifs de protection

Marché Financier Régional

La BRVM réalise sa plus grande obligation privée

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a admis à sa cote ce mardi 15 septembre 2020... • (Page 04)

Partenariats public-privé

La BAD prête à promouvoir les PPP à grande échelle

Des représentants de la Banque africaine de développement (BAD), des gouvernements, des institutions de financement du développement, du secteur privé et des associations... • (Page 06)

Stockage de marchandises

Inspection des installations du Port de Lomé

La double explosion de Beyrouth dans la soirée du 4 août dernier avec des conséquences catastrophiques fait que les autorités... • (Page 11)

Gestion de la COVID-19 au Togo

Le gouvernement autorisé à proroger l'état d'urgence sanitaire

Les parlementaires togolais réunis en plénière le mardi 15 Septembre à leur siège à Lomé...

LE NOUVEAU REPORTER

L'info accessible

Consultez-nous, suivez nous

sur nos réseaux sociaux et plus...

www.lesnouveauxreporters.com

Le portail le média qui garantit l'accès à l'info de vos affaires

Tel : 00229 62 60 73 77 / 60 60 60 60

lesnouveauxreporters@gmail.com



Entreprises et COVID-19

La CNSS lance l'évaluation des dispositifs de protection

Déboucher sur une amélioration sensible des dispositifs de sécurité et santé au travail en général et de la prévention/protection contre le COVID-19 en particulier au Togo. C'est l'objectif de l'enquête que vient de lancer la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) du Togo, afin de permettre aux entreprises du pays de capitaliser dans la protection de la sécurité et santé des travailleurs face au COVID-19.



● Vivien ATAKPABEM

Quel est le réel dispositif de sécurité et santé au travail qui existe au sein des entreprises de notre pays ? Quelles sont les mesures effectivement mises en place pour protéger et prévenir les travailleurs contre la pandémie du COVID 19 ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer l'absence de mesures de protection dans certaines entreprises et comment y remédier ? C'est autant de préoccupations qui expliquent la présence actuelle des agents d'enquête de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), du Bureau international du travail (BIT), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Ministère du Travail au sein des entreprises. Une enquête collaborative qui devra, à terme, déboucher sur une amélioration sensible des dispositifs de sécurité et santé au travail en général et de la prévention/protection contre le COVID – 19 en particulier au Togo. Cette enquête qui se veut, évaluative, analytique et prospective, se réalise dans un premier temps dans la région maritime où

sont concentrées la plupart des entreprises et concerne aussi bien les entreprises du formel que de l'informel. Elle implique aussi bien le patronat, la société togolaise des médecins du travail, l'inspection du travail que les organisations professionnelles des travailleurs. Sur le terrain les enquêteurs et analystes s'attèlent à observer, questionner et décrire les systèmes de sécurité et santé au travail en place dans les entreprises ainsi que les mesures pour protéger les travailleurs contre le COVID-19. Ils vont également déterminer les facteurs qui expliquent l'absence de dispositifs ou de mesures ici et là, recenser les besoins qui s'exprimeront pour documenter

les bonnes pratiques dans le cadre de la protection/prévention des travailleurs. Les résultats de cette étude permettront à la CNSS non seulement de disposer de données fiables en matière de sécurité et santé au travail au sein des entreprises mais aussi d'améliorer et renforcer l'existant pour une protection optimale contre la pandémie en cette période de ralentissement des activités afin de préparer la reprise et la relance. Le document des bonnes pratiques qui sera édicté, à l'issue de cette étude, après l'atelier de validation prévu, permettra à l'ensemble des entreprises du pays de capitaliser dans la protection de la sécurité et santé des travailleurs face au COVID – 19.



AUX DECIDEURS ... NP

Une personne... un numéro...

Le parlement togolais vient d'adopter la loi relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo. Etablissant ainsi, un système d'identification et d'authentification des personnes physiques. De ce faite, chaque togolais et chaque togolaise, devra posséder un numéro d'identification unique (NIU). Ainsi, les données démographiques ou biométriques d'un individu sont soumis à la base de données centrale des identités pour vérification de l'exactitude ou de l'absence desdites données. Tout Togolais, toute personne résidant à titre temporaire ou permanent au Togo a le droit d'obtenir un NIU en soumettant ses données démographiques et ses données biométriques selon le processus d'inscription défini par les textes en vigueur. « Plusieurs millions de nos concitoyens vivent sans document d'identité. Cette incise les handicape au quotidien pour des actions aussi simples que l'accès au crédit ou encore la sécurité sociale. Le projet est une réponse à ce déficit. Il intervient dans le contexte des engagements pris par chef de l'Etat, durant la campagne présidentielle et constitue un signal fort de sa volonté et de son engagement à poursuivre la politique d'inclusion socio-économique et financière pour le développement du Togo », a déclaré Cina Lawson, la ministre de l'Economie numérique et des Innovations technologiques, après le vote de la loi. Pour qu'un gouvernement soit à même d'offrir des services à la population, qu'il s'agisse de prestations de santé, de mesures de protection sociale ou de permis de conduire, il est essentiel qu'il sache qui, sont les personnes concernées. Il en va de même pour les entreprises privées. À titre d'exemple, pour qu'une banque soit en mesure de fournir des services à ses clients, comme l'ouverture d'un compte bancaire ou une offre de prêt, elle doit savoir qui en sera le bénéficiaire. C'est là que les programmes d'identification trouvent leur utilité. L'utilisation croissante des téléphones mobiles, des réseaux sociaux et de l'Internet accroît d'autant la nécessité d'identifier les personnes. Associée à la téléphonie mobile et à l'Internet, l'identification des personnes favorise la prestation de services par voie électronique, ce qui décuple l'efficacité des pouvoirs publics et contribue à la création de nouveaux produits et services en ligne. Avec aujourd'hui des milliards d'utilisateurs de portables dans le monde, les téléphones mobiles et l'Internet s'imposent comme les premiers moyens d'offre de services. L'identification constitue un immense défi pour de nombreux pays en développement qui n'ont pas de système efficace leur permettant d'identifier l'ensemble de leur population. Dans certains d'entre eux, on constate une fragmentation de la filière d'identification, caractérisée par une concurrence entre de nombreux organismes, tant publics que privés, qui proposent différentes formes d'identification, telles que cartes d'identité, cartes d'assuré médical, cartes d'identité bancaire, carte d'électeur ou carte de rationnement. Tous ces justificatifs reposent rarement sur une identification officielle, d'où des inefficacités dans les interactions entre les pouvoirs publics et les entreprises d'une part, et la population d'autre part. Il est encore plus difficile de fournir une identité officielle dans les pays en développement qui ne délivrent pas de certificat de naissance, une pièce fondatrice pour l'identification officielle. L'identification biométrique des personnes physiques est donc une nécessité pour le développement moderne. Et le Togo vient de s'engager sur cette voie.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Consommation au Togo

L'INHPC a décru de 0,8% en août 2020

Au Togo, l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) a décru de 0,8% en août 2020 par rapport à son niveau de juillet 2020, indique l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED).

• Joël YANCLO

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC), en août 2020, s'est établi à 105,7 au Togo, traduisant une baisse de 0,8% du niveau général des prix à la consommation contre une hausse de 0,6% le mois précédent. Selon les données de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), cette évolution au mois d'août 2020 est principalement due au recul des indices des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,1%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,5%), « Communication » (-0,2%) et « Transports » (-0,1%). La baisse de l'indice global est cependant atténuée par l'augmentation du niveau de l'indice de la fonction de consommation « Tabac et stupéfiants » (+1,0%) et par la quasi-stabilité des indices des fonctions de consommation « Restaurants et Hôtels » (+0,1%), « Biens et services divers » (+0,1%), « Santé » (+0,1%), « Loisirs et culture » (+0,2%) et « Enseignement » (+0,1%). En effet, la baisse de l'indice de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est soutenue par la régression des indices des postes suivants: « Tubercules et plantain » (-19,4%) ; « Légumes frais en fruits ou racine » (-19,5%) ; « Agrumes » (-14,3%) ; « Poissons et autres produits séchés ou fumés » (-2,9%) ; « Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a » (-6,1%) ; « Poissons frais » (-8,7%) et « Autres matières grasses » (-4,0%). Les plus fortes contributions à la baisse de l'indice de la fonction de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » sont le fait des

postes « Alimentation en eau » (-3,0%), « Combustibles solides et autres » (-1,1%), « Combustibles liquides » (-0,5%). Dans le cas de la fonction de consommation « Communication », la baisse constatée est imputable à la chute de 14,1% de l'indice du poste « Services postaux » (-14,1%). La fonction de consommation « Transports » a, pour sa part, légèrement baissé conséquemment au fléchissement des indices des postes « Carburants et lubrifiants » (-0,3%) et « Pièces détachées et accessoires » (-2,3%).

Des faits positifs

Au chapitre des contributions positives des indices des postes à la variation de l'indice global, l'augmentation de 0,2% de l'indice du poste « Restaurants, cafés et établissements similaires » a

imprimé à l'indice de prix de la fonction de consommation « Restaurants et Hôtels » la hausse mentionnée plus loin. Pour la hausse de l'indice de la fonction de consommation « Tabac et stupéfiants », les postes y ayant contribué sont « Vin et boissons fermentées » (+0,9%) et « Bière » (+0,4%). L'indice de prix de la fonction de consommation « Santé » a, lui aussi, augmenté par le truchement de l'appréciation des prix du poste « Médicaments traditionnels ». Les services d'« Enseignement secondaire » ayant renchéri (+0,3%), il s'ensuit une appréciation de l'indice de prix de la fonction de consommation « Enseignement ». La variation de l'indice du poste « Appareils de réception, enregistrement et reproduction » (+0,7%) a contribué à faire apprécier l'indice de prix de la fonction

« Loisirs et culture ». Les postes de la fonction « Biens et services divers » dont les indices ont augmenté sont « Appareils et articles pour soins corporels » (+2,2%) et « Produits pour soins corporels » (0,4%).

Des dépréciations

La diminution du niveau des indices observée en août 2020 est imputable à la dépréciation des variétés suivantes : « Igname » (-23,1%) ; « Patate douce fraîche » (-11,6%) ; « Banane plantain mûre » (-7,1%) ; « Tomates rondes (Pomme) » (-46,7%) ; « Gombos frais » (-25,9%) ; « Carottes » (-24,3%) ; « Aubergine locale » (-17,1%) ; « Betterave » (-14,7%) ; « Citrons » (-27,5%) ; « Oranges locales » (-7,4%) ; « Doèvi séché (Anchois) » (-5,9%) ; « Poisson salé fermenté (Lanhoinhoi) »

(-5,0%) ; « Manvi fumé (Hareng) » (-4,9%) ; « Carpe frite à l'huile rouge » (-4,6%) ; « Doèvi fumé (Anchois) » (-4,3%) ; « Sardinelles fumées (Adiadoè) » (-3,1%) ; « Akpala fumé (Chinchard) » (-1,9%) ; « Piment rouge frais » (-22,3%) ; « Piment vert (Gboyébessé) » (-8,5%) ; « Piment rouge sec en poudre » (-2,0%) ; « Concentré de tomate (Rocco) » (-1,4%) ; « Mayonnaise » (-0,5%) ; « Piment rouge sec » (-0,1%) ; « Dorade rose fraîche (Sika-Sika moumou) » (-13,7%) ; « Chinchard frais (Akpala moumou) » (-5,1%) ; « Noix de palme (Décou) » (-4,2%) ; « Pâte d'arachide » (-4,1%) ; « Prix d'un consommateur-type d'eau » (-13,1%) ; « Charbon de bois » (-1,2%) ; « Pétrole lampant vendu en vrac » (-0,7%) ; « Frais d'envoi de mandat postal

à l'intérieur » (-19,9%) ; « Affranchissement d'un colis » (-13,2%) ; « Essence super de rue » (-1,7%) ; « Essence mélange de rue » (-1,0%) ; « Bougie pour automobile » (-3,4%) et « Batterie pour voiture automobile » (-0,6%). Le renchérissement constaté en août 2020 concerne entre autres les variétés ci-après : « Café au lait avec pain beurré (Pain entier) » (+1,0%) ; « Vin de palme » (+1,4%) ; « Bière locale ordinaire » (+0,6%) ; « Bière importée ordinaire » (+0,3%) ; « Parfum » (+4,4%) ; « Herbe Zangara pour paludisme » (+8,5%) ; « Radiocassette importée » (+2,5%) ; « Poste téléviseur en couleurs (Samsung, Philipps) » (+2,0%) et « Répétition de cours aux élèves du secondaire, premier cycle » (+2,4%).

Quasi-stabilité du

niveau général des prix

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une quasi-stabilité (0,1%) sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,2%. Les indices de prix des produits énergétiques et ceux des « Produits frais » ont respectivement baissé de 0,3% et 3,7%. Au regard de la provenance, les prix des produits « importés » ont cru de 0,2%, tandis que les prix des produits « locaux » ont régressé de 1,0%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs tertiaire (-0,2%) et primaire (-4,7%), toutefois, elle est amortie par la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient de la diminution des prix des produits « non-durables » (-1,1%) et des « services » (-0,2%).

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Marché Financier Régional

La BRVM réalise sa plus grande obligation privée

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a admis à sa cote ce mardi 15 septembre 2020 l'emprunt obligataire "SONATEL 6,50% 2020 – 2027".

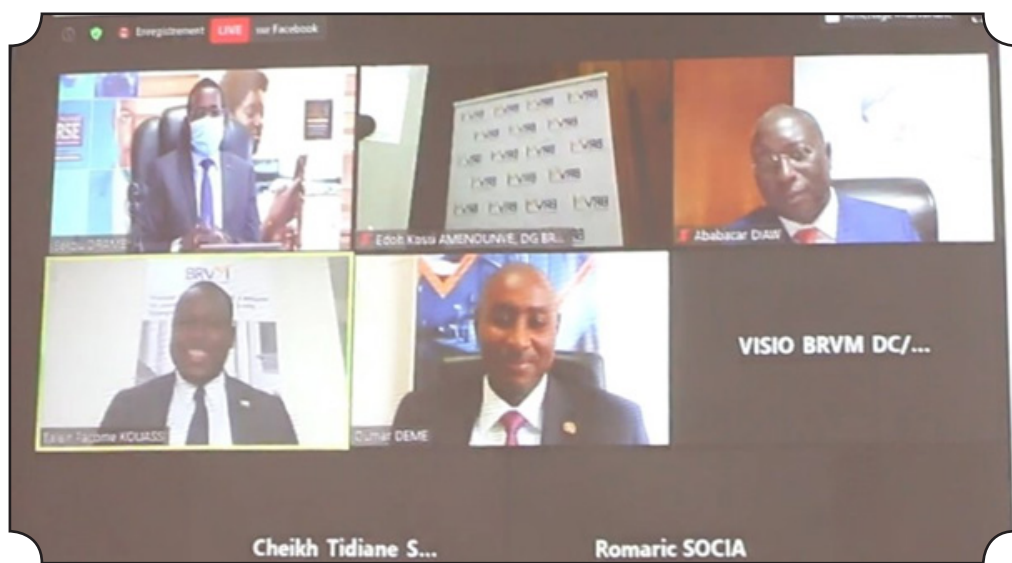
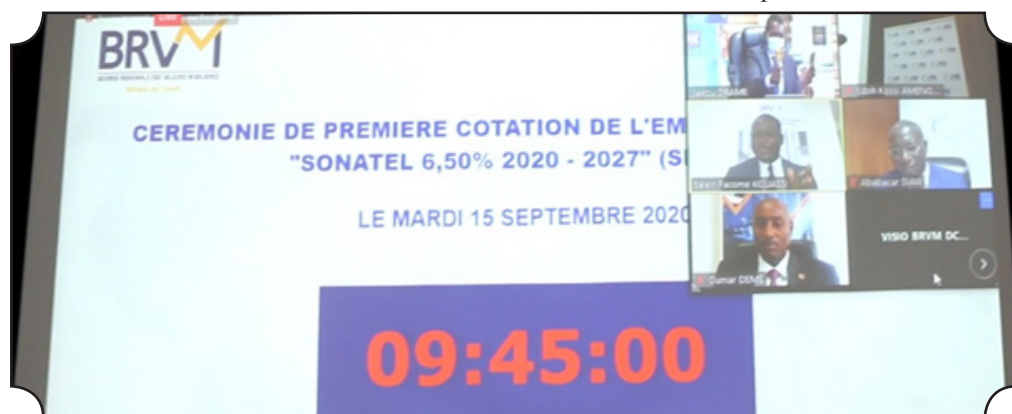
● Bernard AFAWOUBO

Après une émission d'emprunt obligataire par appel d'offre public à l'épargne sur le Marché Financier Régional de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en juillet dernier pour un montant de 100 milliards de francs CFA, la SONATEL a fait admettre les titres au compartiment obligataire de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) sous le symbole SNTS.O2. La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a admis à sa cote ce mardi 15 septembre 2020 l'emprunt obligataire "SONATEL 6,50% 2020 – 2027". Cet emprunt confirme la volonté de la SONATEL dans le renforcement constante de ses infrastructures en vue d'offrir des produits et services innovants et de haute qualité aux populations pour un développement économique et social plus inclusif. Cette émission qui intervient



dans un contexte de crise sanitaire où la pandémie de coronavirus dite sa loi dans le monde, témoigne la confiance des investisseurs nationaux et internationaux dans les capacités de résilience des économies notamment en la robustesse des fondamentaux des grandes entreprises. Pour le Directeur Général de la BRVM et du DC/BR, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, «cet emprunt vient confirmer la volonté de la SONATEL de renforcer constamment ses infrastructures en vue d'offrir des produits et services innovants et de haute qualité aux populations pour un développement économique et social

plus inclusif». Il a par ailleurs profité de l'occasion pour adresser ses félicitations aux dirigeants de la SONATEL pour leur vision et leur dynamisme. «la BRVM est un gisement d'opportunités pour le secteur privé de l'UEMOA qui devrait s'y intéresser davantage pour une meilleure création de richesse pour les populations de notre Union qui aspirent à un développement plus accéléré et plus inclusif » a-t-il ajouté. Pour rappeler que la SONATEL est la première capitalisation boursière du marché des actions de la BRVM avec plus de 1215 milliards de FCFA au 11 septembre 2020.



Gestion de la COVID-19 au Togo

Le gouvernement autorisé à proroger l'état d'urgence sanitaire

Les parlementaires togolais réunis en plénière le mardi 15 Septembre à leur siège à Lomé ont adopté une loi autorisant le gouvernement à proroger l'état d'urgence sanitaire sur une période de six mois. Et autre l'habilitant à légiférer par ordonnances dans les 6 mois venir à compter du 16 Septembre 2020.

● Bernard AFAWOUBO

L'état d'urgence sanitaire décrété par le Chef de l'Etat togolais la 1er Avril 2020, après l'adoption par les députés d'une loi autorisant l'exécutif à agir en ce sens depuis le 30 mars dernier et qui arrive à expiration pourra rester en vigueur jusqu'au mois de mars 2021, car soucieux du bien-être de la population, le gouvernement a demandé et obtenu une prorogation de six mois. En effet, les parlementaires togolais réunis en plénière le mardi 15 Septembre 2020 à leur siège à Lomé ont adopté une loi autorisant le gouvernement à proroger l'état d'urgence sanitaire sur une période de six mois. Dans le même sens, ils ont adopté une loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances au cours des six mois à venir. A en croire, Komi Selom Klassou, Chef du gouvernement togolais, les 2 textes adoptés par l'hémicycle devraient permettre au gouvernement d'assu-



rer une flexibilité relative à l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19 au Togo. « Par cette prorogation, le gouvernement avec tous les acteurs disposent 180 jours pour protéger davantage les patriotes, protéger leur emploi, leur pouvoir d'emploi, sauvegarder le parcours scolaire des enfants. 180 jours pour réinventer notre façon de vivre en poursuivant notre développement économique et social », a-t-il déclaré. Selon Yawa

Tsegan, Présidente de l'Assemblée nationale togolaise, l'adoption de ces nouvelles lois révèle d'une pratique parlementaire qui répond à l'article 86 de la constitution de la République. « Durant cette nouvelle période d'habilitation, l'institution parlementaire peut recueillir toute information en vue du contrôle et de l'évaluation des mesures sans oublier les conséquences sanitaires qui en découlent », a-t-elle précisé.

Recettes d'exportations du Togo

Le coton a rapporté 63 milliards FCFA en 2019

Le coton togolais s'est vendu à l'extérieur à plus de 63 milliards FCFA, en 2019. Avec près de 61 000 t d'or blanc exportées sur fond de progression, le Togo a engrangé des ressources qui ont bondi de 49 milliards à 63 milliards FCFA, en un an.

De fait, en 2018, le pays a exporté 44 000 t de coton et tiré 49 milliards FCFA, soit 14 milliards FCFA de moins que 2019. Plus globalement, les recettes générées par l'exportation du coton n'ont pas connu une tendance stable sur la période de 2009 à 2019. D'environ 29 milliards FCFA son plus bas niveau en 2009, ces revenus ont évolué pour s'établir à plus de 37 milliards l'année suivante, avant de chuter à nouveau. A partir de 2017, tirées par une pro-



duction haussière et d'autres paramètres liés au marché, les recettes de l'or blanc pour le Togo ont redécollé

pour culminer à 63 milliards FCFA en 2019.

Avec Togo First

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



Institut National de la Statistique
et des Etudes Economiques et Démographiques

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PHASAO) : P169265

Financement: Dons IDA V2050

AVIS DE RECRUTEMENT N°001/2020/INSEED/PRMP/ PHASAO/IDA DU 31/8/2020

A. CONTEXTE

Pour soutenir les réformes réalisées par le Gouvernement depuis 2011 dans le système statistique national en vue de disposer d'un appareil statistique performant, la Banque Mondiale a répondu favorablement à la demande d'appui en acceptant de financer, sous forme de prêt, le projet dénommé « Projet de renforcement des capacités statistiques (PRCS) » (Togo/AFRICA – P166135-Togo : Data a fact based society).

Le Projet national PRCS initialement prévu pour démarrer en janvier 2019 a connu une mutation vers un projet régional dénommé Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO-P169265) avec un changement du contenu des composantes.

Afin de renforcer l'équipe de gestion du projet, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), chargé d'exécuter ledit projet lance le présent avis en vue du recrutement d'un (01) Spécialiste en passation de marchés (SPM).

B. FONCTION ET RESPONSABILITES PRINCIPALES

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) est chargé de la passation des marchés, y compris la planification des activités dans le cadre de l'exécution du projet.

A ce titre, à ce titre, il travaille en étroite collaboration avec toutes les structures impliquées dans l'exécution du projet. Il assiste et conseille les responsables de la mise en œuvre des activités du Projet.

Le spécialiste en passation des marchés aura les missions ci-après :

1. mettre en œuvre les différentes activités liées à la commande publique dans le cadre du projet, en collaboration avec la cellule de passation des marchés de l'institut ;
2. assurer les activités de passation de marchés dans le cadre du projet ;
3. veiller à ce que les décisions de passation des marchés respectent les accords convenus ;
4. contribuer à la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
5. assurer la planification des activités et le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus de passation, d'attribution, de signature et d'exécution des marchés ;
6. coordonner sa mission avec les spécialistes en gestion financière et comptable et en suivi et évaluation du projet afin de s'assurer que la passation des marchés s'intègre parfaitement dans la planification et la gestion des fonds.

C. PROFIL REQUIS :

- avoir au moins un diplôme universitaire (minimum BAC + 4) en ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finance, gestion, économie, ou domaine connexe ;

- avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle en passation des marchés et avoir exercé au moins pendant 3 ans d'affilés à un poste de passation des marchés similaire dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine ;
- avoir une parfaite connaissance des procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds multilatéraux (BM, BAD) ;
- maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
- avoir une bonne connaissance du code des marchés publics du Togo ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir exercé à un poste en tant que de spécialiste en passation des marchés, homologue ou assistant en Passation de Marchés sur un projet ou programme faisant usage de procédures de passation de marchés d'un Partenaire Technique et Financier est un atout.
- avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français. La connaissance de l'anglais est un atout.

D. CONDITIONS DE TRAVAIL

Les services du consultant seront fournis pour une durée de 12 mois sur la base d'un programme établi de commun accord avec l'UGP et les différents organes impliqués dans la passation des marchés (le l'INSEED), avec la possibilité de renouvellement en fonction de l'évaluation des performances.

E. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies certifiées conformes des diplômes ;
- des photographies de prestations ou tout autre pièce en tenant lieu.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé et porteront les mentions :

« Avis de recrutement N°001/2020/INSEED/PRMP »
« Recrutement au poste de Spécialiste en Passation de Marchés sur le projet PHASAO »

Les dossiers seront reçus tous les jours de 8 h à 12h et de 14h 30 à 17h à l'adresse ci-après :

Immeuble INSEED/CENEST, 2ème Etage, Porte S204, Boko, Tél : (+228) 22 24 77 75 / 22 24 61 24, Mail : inseed@inseed.tg

La date des dépôt de candidature est fixée au 22 septembre 2020 à 15 heures

NB: Seuls les candidats retenus seront consultés.

Le Responsable des Marchés Publics

M. OUCHOUYON TETE

59, rue de la République - 01000 COTONOU - Téléphone : 22 24 77 75 / 22 24 61 24 Fax : 22 24 28 44 90
Site Web : www.inseed.tg Email : inseed@inseed.tg

Partenariats public-privé**La BAD prête à promouvoir les PPP à grande échelle**

Des représentants de la Banque africaine de développement (BAD), des gouvernements, des institutions de financement du développement, du secteur privé et des associations professionnelles ont participé, le 8 septembre, à un atelier portant sur la manière, dont la Banque pourrait renforcer son soutien aux partenariats public-privé (PPP) et canaliser des investissements plus importants vers les infrastructures économiques et sociales du continent.



● **Nicole ESSO**

La rencontre, intitulée « Conception du cadre des PPP de la Banque africaine de développement », était organisée en mode virtuel par la Banque. L'atelier s'est déroulé avec en toile de fond la pandémie de Covid-19 et le ralentissement économique qui a suivi, ce qui a stimulé un besoin d'investissement déjà urgent. Entre 2008 et 2018, cinq pays africains ont représenté plus de 50 % des activités en PPP menées avec succès : l'Afrique du Sud, le Maroc, le Nigeria, l'Égypte et le Ghana. Plusieurs autres pays ont de nombreux PPP en préparation : le Burkina Faso en a vingt, le Botswana huit. « Avant la pandémie de Covid-19, le secteur des infrastructures africaines avait déjà du mal à structurer des projets adaptés pour le secteur privé, et capables de dégager un rapport qualité-prix adéquat pour le secteur public et, en même temps, un coût abordable pour les usagers, a déclaré Solomon Quaynor, vice-président de la Banque, en charge du Secteur privé, de l'infrastructure et de l'industrialisation. Il est donc impératif que des solutions hybrides, comme les PPP, soient perçues et promues comme une manière de reconstruire en mieux, de manière plus durable et plus écologique, en ramenant des capitaux privés vers des infrastructures, tout en créant une marge budgétaire dont les gouvernements ont grandement besoin pour répondre à de multiples autres exigences, y compris la résilience des systèmes de santé. » La Banque africaine de développement estime que les besoins de financement des infrastructures de l'Afrique pourraient atteindre environ 170 milliards de dollars par an d'ici à 2025, avec des gaps de financement pouvant aller jusqu'à 68 à 108 milliards de dollars par an. Les PPP sont considérés comme un élé-

ment clé dans la réduction de cet écart en faisant intervenir des investissements du secteur privé dans les infrastructures, et la Banque africaine de développement joue un rôle essentiel dans l'amplification de cet effort.

Intensifier les interventions

Amadou Oumarou, directeur du Département des infrastructures et du développement urbain de la Banque, a expliqué que l'effort manifesté par la Banque dans l'élaboration d'un cadre de partenariat public-privé, tient à plusieurs raisons, y compris sa stratégie décennale (2013-2022) et une recommandation du Groupe d'évaluation indépendant (IDEV) de la Banque visant à intensifier les interventions en matière de partenariat public-privé. Les participants au webinaire ont exprimé le souhait que la Banque joue un plus grand rôle dans le soutien au développement des PPP en Afrique, en renforçant les cadres politique et réglementaire ainsi que les capacités des gouvernements, en structurant des projets et en apportant des services consultatifs, et en fournissant des instruments financiers tels que ceux offrant des moyens d'atténuer les risques, des garanties, des améliorations dans les conditions d'allocation de crédits, et des financements en monnaie locale. « Les pays doivent tirer des enseignements de leurs réalisations et erreurs, et ils doivent disposer de documents et de listes de contrôle normalisés qui guideront leurs institutions tout au long du cycle de vie des PPP », a déclaré Shoubhik Ganguly de Rebel Group International, qui s'associe à la Banque pour élaborer ce cadre. Mike Salawou, directeur de la Division des partenariats pour l'infrastructure à la Banque, a déclaré que « le dialogue en matière de politiques est une chose à laquelle la Banque attache

beaucoup d'importance, et qui s'est avéré très efficace dans l'information guidant la prise de décision. »

Sélectionner les projets appropriés

« L'un des défis auxquels doivent faire face les pays membres régionaux consiste à sélectionner les projets appropriés à des fins de mise en œuvre, et c'est par là que le soutien doit commencer, car il est alors beaucoup plus facile de passer à la préparation effective des projets », a déclaré Michael Opagi, responsable de la Division de l'Afrique subsaharienne à la SFI. Les représentants du secteur privé ont salué les IDE (investissements directs étrangers) comme des facteurs indispensables pour l'obtention de financements pour des projets de PPP en Afrique. Le projet « Kigali Bulk Water » (Projet d'eau en vrac de Kigali) a été un des exemples présentés, projet qui a reçu un soutien important de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale ainsi que d'acteurs du secteur privé. Selon Philippe Valahu, le directeur général de Private Infrastructure Development Group (PIDG), le projet constitue l'exemple parfait d'un soutien intégré à un projet de PPP se servant des trois piliers proposés dans le cadre de la promotion de ces partenariats par la Banque. Le projet a bénéficié du financement de la dette du PIDG avec celui de la Banque africaine de développement, chacun d'eux mettant à disposition 19 millions de dollars de créances de premier rang à des taux commerciaux. « La Banque africaine de développement entretient des relations de confiance sans précédent avec les gouvernements africains et nous devons en tirer parti pour accélérer la mise en œuvre des PPP », a déclaré Solomon Quaynor en clôture de l'atelier.

Rencontre CEDEAO-Mali**Aucun accord n'est signé à Accra**

Après une réunion à huis-clos de plusieurs heures, les chefs d'Etat de la Cédéao ont refusé les propositions présentées par la délégation menée par le chef de la junte malienne, Assimi Goïta.

La CEDEAO réitère sa demande de nomination rapide d'un président et d'un Premier ministre de transition civils. Prenant la parole, le président ghanéen Nana Akufo-Addo, porté à la tête de la présidence tournante de l'organisation il y a quelques jours, a été ferme: « nous espérons que nous parlons de jours et non de semaines », a-t-il déclaré. Ce sera seulement après la désignation de ces personnalités civiles que les sanctions économiques contre le Mali, l'embargo sur les flux commerciaux et financiers et la fermeture des frontières avec le pays seront levées. A son tour, le président Ivoirien Alassane Ouattara a souligné à la sortie de la réunion que le Mali ne pouvait pas « rester dans cette situation pendant des jours et des semaines », tout en souhaitant qu'une « solution consensuelle » soit trouvée « le plus rapidement possible ». Dans le sillage de la rencontre d'Accra, le médiateur de la Cédéao, l'ancien



président nigérian, Goodluck Jonathan, doit à nouveau se rendre à Bamako la semaine prochaine pour s'assurer des avancées vers la transition civile du CNSP, le Conseil national pour le salut du peuple, institué par les militaires pour gouverner le pays. Selon le président burkinabé, Roch Marc Christian Kaboré, celui-ci devra être dissous après l'installation de la transition. Depuis la prise de pouvoir des putschistes et la démission du président IBK le 18 août dernier, aucun accord n'a encore été trouvé avec la Cédéao. Les pays de la sous-région demandent l'organisation d'un scrutin dans les douze prochains mois, et en attendant, la

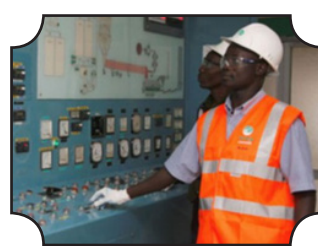
nomination d'un président et d'un Premier ministre par intérim civils. La Junte va rendre compte à Bamako et se prononcer sur ces questions. Les militaires, de leur côté, défendent une transition d'une durée de 18 mois. C'est l'option retenue dans la charte adoptée le samedi dernier à Bamako, après les trois journées de concertations organisées entre la junte, la société civile et des personnalités politiques. Cette transition est jugée beaucoup trop longue pour la Cédéao qui exige une durée de transition de 18 mois à compter du 15 septembre avec à la clé la dissolution du CNSP.

Avec Financial Afrik

UEMOA**La production industrielle relève la pente en juillet**

Après une baisse de 2,3% en juin 2020, l'indice de la production industrielle des pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a enregistré une hausse de 3,5%, au terme du mois de juillet 2020, selon les données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Durant les quatre derniers mois de 2020, la production industrielle de cette zone est en constante baisse avec des niveaux variables. En effet, de -7,2% en mars, elle est passée à -5% en avril avant d'atteindre -7,6% en mai et -3,5% en juin. L'embellie notée en juillet indique apparemment que l'activité industrielle commence à tirer profit de la mise en œuvre des politiques publiques de



soutien à l'activité économique dans un contexte d'assouplissement des mesures restrictives prises par les Etats de l'UEMOA pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cependant, en

ce qui concerne l'indice du chiffre d'affaires dans les services marchands, un recul de 3,6%, en rythme annuel a été relevé par la BCEAO durant la période sous revue contre une baisse de 7,7% au mois de juin. Pour sa part, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a affiché un recul de 5,8% au cours du mois de juillet 2020 contre une baisse de 6,4% le mois précédent.

Avec Financial Afrik

Politique**La Turquie et le Sénégal renforcent leurs relations bilatérales**

Le ministre turc des affaires étrangères Mevlüt Cavusoglu a été reçu par les membres du gouvernement sénégalais lors d'une visite de travail de 2 jours. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement d'une coopération économique entre les deux pays.

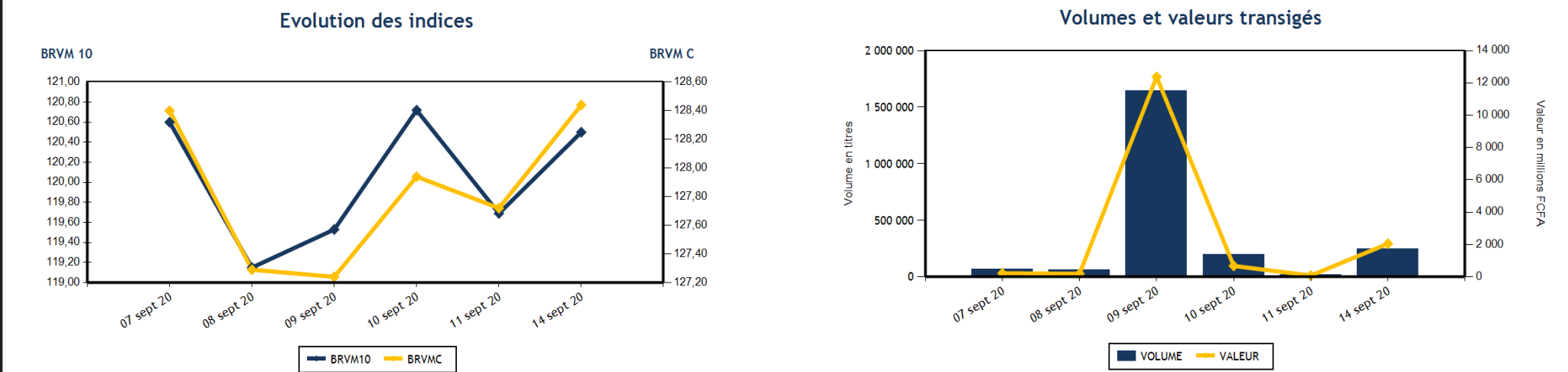
Le ministre turc des affaires étrangères Mevlüt Cavusoglu a achevé sa visite de travail de 2 jours ce 11 septembre dans la capitale sénégalaise Dakar. Il a été reçu par le président Macky Sall et le ministre des affaires étrangères Amadou Bâ, dans le cadre d'un renforcement des retraits bilatérales entre les deux pays. Au terme de cette visite, deux nouveaux accords ont été engagés dans les secteurs de l'éducation et de la

culture. Le premier accord qui porte sur la coopération dans le domaine universitaire vise à donner plus de bourses vers les universités turques. Le second accord est lié à la création d'un centre culturel turc pour renforcer les relations entre le Sénégal et la Turquie. Cette coopération entamée depuis une dizaine d'années touche divers secteurs, notamment avec la réalisation d'infrastructures tels que le Centre de conférence international

Abdou Diouf, la gare des gros porteurs et le stade omnisport Dakar Arena, selon les propos du ministre Amadou Bâ rapportés sur l'Agence de presse sénégalaise. La signature d'une nouvelle convention dans le domaine de la défense et la sécurité, ainsi que la tenue d'une commission économique mixte ont été annoncées par le ministre turc pour approfondir les relations commerciales entre les deux pays.

Avec Agence Ecofin

BRVM 10	120,50	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 176 lundi 14 septembre 2020 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	128,44
Variation Jour	 0,68 %		Variation Jour	 0,56 %
Variation annuelle	 -19,19 %		Variation annuelle	 -19,34 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 859 139 029 036	0,56 %
Volume échangé (Actions & Droits)	53 304	187,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	104 004 675	45,30 %
Nombre de titres transigés	25	-26,47 %
Nombre de titres en hausse	10	-16,67 %
Nombre de titres en baisse	11	37,50 %
Nombre de titres inchangés	4	-71,43 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	2 440	7,49 %	-2,40 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	2 980	6,43 %	-25,41 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	185	5,71 %	0,00 %
BICI CI (BICC)	5 290	3,73 %	-22,21 %
SODE CI (SDCC)	3 100	3,33 %	10,71 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,17	0,59 %	-14,58 %	14 438	11 460 540	52,39
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	377,25	1,53 %	-23,85 %	3 309	14 568 495	7,88
BRVM - FINANCES	15	51,75	-0,15 %	-15,15 %	24 138	64 080 305	5,83
BRVM - TRANSPORT	2	315,45	0,38 %	-13,99 %	1 769	2 273 165	7,45
BRVM - AGRICULTURE	5	67,55	0,00 %	-21,34 %	0	0	6,66
BRVM - DISTRIBUTION	7	200,27	0,03 %	-20,92 %	9 650	11 622 170	9,22
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	246,78	0,00 %	-18,37 %	0	0	3,10
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,55	
Taux de rendement moyen du marché	10,48	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,61	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	74	
Volume moyen annuel par séance	232 468,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	457 188 514,74	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	17,78	
Ratio moyen de satisfaction	55,49	
Ratio moyen de tendance	312,14	
Ratio moyen de couverture	32,04	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	0,05	
Nombre de SGI participantes	24	

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2665 Cotonou
Tél : (228) 21 91 21 26
Fax : (228) 21 91 20 77



BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie
du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél : (226) 26 30 87 73
Fax : (226) 26 30 87 19



CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77



GUINÉE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Paeau Hattine
C.P. 66 Bissau
Tél : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02



MALI
Immeuble SONAPRE, ACI 2001 Hamdallaye
B.P. 6 1346 - Bamako
Tél : (223) 44 90 16 10
Fax : (223) 44 90 16 11



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
du Niger, Place de la concertation
BP 15 200 Niamey
Tél : (227) 20 73 66 62
Fax : (227) 20 73 66 47



SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél : (221) 33 821 15 16
Fax : (221) 33 821 15 06



TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél : (228) 22 49 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE - Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Logiciel**Adobe dans le collimateur du fisc français**

L'éditeur des célèbres logiciels Photoshop ou Acrobat a mis en place un montage d'optimisation fiscale pour déclarer en Irlande le chiffre d'affaires réalisé en France. Bercy conteste ce montage, et a mené notamment un raid surprise dans les locaux de la filiale française.

Adobe n'échappe pas à l'offensive lancée par le fisc contre les GAFA. Bercy a lancé un contrôle fiscal de l'éditeur de logiciels américains, effectuant notamment un raid surprise en avril 2018 dans ses locaux de Paris et d'Arcueil, où il a saisi tous les emails des salariés. Le créateur d'Acrobat et Photoshop a fait appel du raid, mais en vain... En pratique, l'administration fiscale conteste le montage d'optimisation fiscale mis en place par Adobe. Ce montage permet de déclarer les ventes réalisées dans l'Hexagone non en France, mais en Irlande. En effet, ces ventes sont facturées par une société irlandaise, Adobe Systems Software Ireland Ltd. Certes, l'américain possède une filiale française, Adobe Systems France, mais officiellement celle-ci se limite à fournir des prestations à la société irlandaise, via un contrat d'agent commercial. Résultat : la filiale française déclare un chiffre d'affaires très faible (86 millions d'euros en 2018) et paye très peu d'impôts (4,8 millions d'euros). Bercy soupçonne qu'en réalité, la filiale française a un rôle bien plus large, et participe activement à la vente des logiciels dans l'Hexagone. L'administration a notamment examiné les profils LinkedIn des salariés français, et en a trouvé plusieurs qui sont chargés des ventes ou du suivi de clientèle. Elle a aussi repéré quatre offres d'emploi postées en janvier 2018 pour recruter des commerciaux. Conclusion du fisc



: "il pourrait être présumé que la société irlandaise réalise des ventes de produits en France, qu'elle dispose en France par l'intermédiaire de la filiale française d'une importante structure commerciale chargée de la vente et du suivi clientèle, et qu'elle dispose de compétences dans le cadre de son activité commerciale par l'intermédiaire de certains salariés de la filiale française", indique l'arrêt de la cour d'appel concernant le raid. Dès lors, le chiffre d'affaires devrait donc être déclaré en France et non en Irlande. Le fisc est d'autant plus soupçonneux qu'Adobe pratique une optimisation fiscale très agressive. En effet, bien que le taux d'imposition irlandais soit peu élevé (12,5% des bénéfices), c'est encore trop pour lui. Le créateur d'Acrobat a choisi d'immatriculer aux Bermudes la société Adobe Software Trading Co. Ltd qui chapeaute ses activités hors des Etats-Unis, et détient notamment la société irlandaise Adobe Systems Software Ireland Ltd et la filiale française Adobe Systems France. Ce système lui a longtemps permis de ne payer quasiment aucun impôt sur ses activités hors des

Etats-Unis, qui représentent pourtant la moitié du chiffre d'affaires et 86% du bénéfice avant impôt lors du dernier exercice. Mais ce n'est pas tout. Adobe a entassé aux Bermudes le cash généré à l'international, pour éviter de payer dessus les 35% d'impôts exigés par le fisc américain. A fin 2017, 5,2 milliards de dollars dormaient ainsi sous le soleil de ces îles de l'océan Atlantique. Heureusement, en 2017, Donald Trump a fait voter une loi permettant le rapatriement de ce cash en payant seulement 15,5% d'impôts dessus. Adobe a sauté sur l'occasion, et rapatrié son tas d'or, payant à cette occasion 504 millions de dollars d'impôts. Last but not least, la maison mère Adobe Inc est immatriculée au Delaware, le paradis fiscal interne des Etats-Unis, bien que son siège soit en Californie. Contacté, Adobe n'a pas voulu dire quelles ont été les suites du raid, ni si un redressement fiscal a été notifié. L'éditeur a juste assuré "respecter les règles fiscales dans tous les pays où il opère, et si nécessaire, coopérer avec les administrations fiscales sur tous les sujets fiscaux".

Capital.fr

Pharma**Novartis est sanctionné en Californie**

Aux États-Unis, le géant helvétique a payé des praticiens, entre 2002 et 2011, pour qu'ils prescrivent certains de ses traitements contre l'hypertension.

Novartis a conclu avec la justice californienne un accord de 11,8 millions de dollars (10,7 millions de francs) pour avoir versé entre 2002 et 2011 des dessous-de-table à des praticiens afin de les pousser à prescrire certains de ses traitements contre l'hypertension. Parmi les médicaments concernés se trouvaient le Lotrel, le Valturma, le Starlix, le Tekamlo, le Tekturna HCT ainsi que des variantes du Diovan et de l'Exforge.



de l'Etat de Californie, de sommes en liquide, de repas ou encore d'honoraires. «Novartis est la dernière société en date que nous avons attrapée en train de tricher», tacle sans ambages le procureur

général Xavier Becerra, cité dans un communiqué publié lundi. La procédure avait été lancée suite à un signalement par un lanceur d'alerte auprès d'une cour new-yorkaise.

(ATS/NXP)

Marchés européens**Euronext a déposé une offre pour acheter la Bourse italienne**

Après avoir hésité à racheter la Bourse de Madrid, tombée dans l'escarcelle du Suisse Six, l'opérateur européen s'intéresse à celle de Rome.

L'opérateur boursier paneuropéen Euronext, qui gère notamment la place de Paris, a annoncé ce lundi avoir déposé «une offre non contraignante» pour racheter la Bourse italienne au London Stock Exchange Group. Euronext indique que l'offre a été présentée «en partenariat» avec la Caisse des dépôts et la banque italiennes Intesa Sanpaolo, et qu'il n'y a «aucune certitude» qu'elle aboutisse à une transaction. L'opérateur boursier allemand Deutsche Börse est également candidat au rachat de la Bourse italienne. Tant Euronext que Deutsche Börse n'ont pas communiqué sur les montants proposés. Selon des informations de l'agence économique et financière Bloomberg, l'opérateur transalpin serait valorisé entre 3,5 et 4 milliards d'euros. Le rapprochement d'Euronext et de Borsa Italiana devrait conduire à créer «un acteur majeur sur les marchés de capitaux en Europe continentale», affirme Euronext dans un communiqué. En



cas de concrétisation, l'Italie deviendrait alors «le plus grand contributeur» au chiffre d'affaires d'Euronext, qui chapeaute à ce jour outre Paris, les Bourses de Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne, Dublin et Oslo. Pour l'opérateur européen, qui avait officialisé vendredi son intérêt pour la Bourse de Milan, ce projet répond à «l'ambition de poursuivre la construction de l'union de marchés de capitaux en Europe tout en soutenant les économies locales».

Six a mis la main sur Madrid

Après avoir renoncé, au

printemps dernier, à racheter la Bourse de Madrid finalement tombée dans l'escarcelle du suisse Six, Euronext avait dit vendredi «être actuellement en discussion avec Cassa Depositi e Prestiti afin de soumettre une offre à London Stock Exchange Group pour acquérir l'activité et les actifs opérationnels clés de Borsa Italiana». Euronext a multiplié ces dernières années les acquisitions, et s'est beaucoup diversifié autour de la fourniture de données et de services aux acteurs financiers.

(ATS/NXP)

Fusion UBS/Credit Suisse**Le Parlement suisse se méfie d'une «banque unique»**

La rumeur d'une fusion entre les deux grandes banques suisses rappelle de mauvais souvenirs au Parlement. Si elle ferait sens au plan international, en Suisse, elle créerait une situation critique.

Les murs du Parlement se souviennent encore de ce mois d'octobre 2008, où le Conseil fédéral et la BNS avaient dû sauver UBS de la faillite dans les suites de l'affaire Lehmann Brothers. Il avait fallu injecter 60 milliards de francs pour l'éviter. C'est alors qu'était apparue la notion de «too big too fail», trop grande pour faire faillite. La plus grande des banques suisses représentait alors un risque «systémique» pour l'économie suisse. Le doyen du conseiller national, Jean-Pierre Grin (UDC/VD), s'en souvient. Il siégeait depuis une année seulement à Berne. Il ne voit pas d'un bon œil la perspective d'une fusion d'UBS et du Credit Suisse, telle qu'annoncée lundi par des rumeurs venant de Zurich Paradeplatz: «On créerait une banque Mammouth, qui va augmenter le risque de too big to fail. Il faudra mettre alors des règles encore plus drastiques pour ne pas mettre en danger toute notre économie derrière un tel établissement. Je remarque que c'est la diversification de notre économie, ces multitudes d'entreprises, qui font la solidité de ce pays. Le monde bancaire devrait s'en inspirer. De plus,



à chaque fois qu'il y a des concentrations de banque, le pouvoir de décision s'éloigne un peu plus des clients.»

La crainte d'une «banque unique»

Annoncé comme le futur président de l'USAM, Fabio Regazzi (PDC/TI), membre de la Commission de l'économie et des redevances (CER), est frappé par l'effet d'annonce: «C'est une bombe! À ce stade, je ne sais pas si c'est seulement une rumeur ou s'il y a quelque chose de concret. Mais, s'il y a des discussions à ce niveau, cela démontre les changements importants que le monde bancaire a connus depuis dix ans. Le défi est au niveau mondial». Le Tessinois veut bien prendre en compte les enjeux internationaux, mais il craint les effets à l'intérieur du pays: «On a déjà perdu beaucoup de banques et avec seulement une grande cela

réduirait l'offre sur le marché domestique». Un de ses collègues a cette formule «On ne doit pas aller vers une banque unique en Suisse». Pour le chef du Groupe socialiste Roger Nordmann (PS/VD): «Ce sera un test pour nos autorités de la concurrence». Autre membre de la CER, l'économiste Samuel Bendahan (PS/VD) observe: «On demeure dans une logique de concentration de grandes entreprises. Sur le plan international, cela ne me surprend pas que cette fusion puisse être envisagée, mais sur le plan suisse cela a quelque chose de choquant. Plus les sociétés sont grandes, plus les entités sont grosses, plus elles échappent au contrôle démocratique et politique». Pour le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard (PS/VD): «Ces grandes fusions sont rarement bénéfiques pour les salariés et l'intérêt général».

Avec Lematin.ch

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Une nette amélioration de l'état de vos finances est en vue. Vous pourrez même compter sur un coup de chance pure par le biais de jeux de hasard. Cependant, en attendant la pluie, continuez à arroser !

Taureau A la faveur des bons aspects de Mercure, vous pourrez effectuer des transactions fructueuses. Mais soyez vigilant dans le maniement de l'argent, et accepter les conseils des spécialistes.

Gémeaux N'hésitez pas à demander une prime quelconque, quitte à insister. On essaiera de vous faire comprendre que ce n'est pas le moment, mais vous obtiendrez quand même satisfaction. Par ailleurs, excellente journée pour réorganiser la gestion de vos économies.

Cancer Pluton ne gênera en rien la prospérité financière ; mais lorsqu'il est, comme en ce moment, en position délicate, un retournement de tendance est possible. Tout ira bien si vous vous montrez raisonnable et faites des économies au lieu de dilapider vos réserves. Dans le cas contraire, vous aurez ensuite du mal à remonter la pente.

Lion Prenez bien soin de ne pas compromettre l'équilibre de votre budget. Ce climat lunaire plutôt malsain risque de vous entraîner à prendre de mauvaises décisions dans ce domaine. Soyez doublement prudent.

Vierge La gestion des finances familiales vous posera des problèmes aujourd'hui. Vous essaieriez d'instaurer un programme d'économies, mais vos proches rechigneront. En revanche, vous pourrez effectuer de bons placements.

Balance Attention aux incitations de la planète Mercure ! Vous serez tenté de chercher à mettre du beurre dans les épinards en faisant des travaux au noir ou en vous engageant dans des affaires en marge de la légalité. Ne prenez pas de tels risques.

Scorpion Avec cet aspect de Saturne, il est possible que vos projets financiers soient retardés ou momentanément entravés par des difficultés imprévues. Attendez des jours meilleurs si vous avez des décisions importantes à prendre, achats ou placements, par exemple.

Sagittaire Saturne en aspect défavorable pourra vous valoir quelques problèmes financiers. Une somme sur laquelle vous comptiez sera retardée. A moins qu'un de vos placements ne se révèle moins rentable que prévu.

Capricorne Excellentes perspectives financières, grâce aux planètes qui vous sont dans l'ensemble favorables mais surtout grâce aux étoiles fixes. Deux d'entre elles ont en effet pour principal effet de favoriser l'enrichissement, voire les gains inattendus. C'est donc le moment ou jamais d'effectuer des opérations ou des investissements.

Verseau Lisez attentivement vos contrats d'assurance ou d'achat avant de signer : cela vous évitera plus tard bien des surprises désagréables. "Si tu achètes une vache, assure-toi que la queue est comprise dans le marché" (proverbe indien).

Poissons Vous bénéficierez de résultats financiers très appréciables, peut-être même exceptionnels. Vous pourrez alors profiter de cette embellie pour améliorer vos conditions de vie et renforcer votre position sociale.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investitions économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



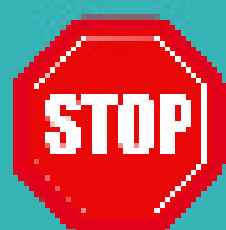
LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seutogo@gmail.com Lomé

Convention d'Abidjan

Le Togo vers une élaboration de ses plans d'actions

Gestion intégrée de la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest, risques liés à la pollution causée par les activités d'exploitation pétrolières et gazières ; sources de pollution d'origine terrestre ou aérienne et protection de la mangrove sont au centre des attentions à Lomé. Ceci à la faveur d'un atelier de traduction ce mardi qui va durer trois jours.

Ces protocoles avaient été adoptés lors de la 2ème Conférence des plénipotentiaires de la Convention d'Abidjan tenue en Juillet 2019. Les travaux ont été lancés par le ministre de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, Prof. David Wonou OLADO-KOUN. Cette rencontre veut créer le cadre pour la résolution de la problématique de l'érosion côtière en l'inscrivant au niveau étatique. Il est soutenu par le secrétariat de la Convention d'Abidjan en collaboration avec le Projet WACA ResiP. En effet, c'est depuis 1973 que le Togo est signataire de cette convention qui est un accord-cadre global pour la protection et la gestion du milieu marin et des zones côtières. Selon Richard Dacosta, Chargé de Programme de la Convention d'Abidjan interrogé par Vert-Togo, le Togo au travers de cette rencontre doit donner un contenu local à ses plans d'action vis-à-vis des priorités en matière de gestion durable des mangroves, en matière de la gestion intégrée de la zone côtière, en matière



● Richard Dacosta , le Chargé de Programme de la Convention d'Abidjan

des priorités de la préservation de l'environnement marin et côtier. Ces protocoles ont fait l'objet des consultations nationales avec comme finalité de refléter autant que possible les préoccupations nationales dans ces documents. Services techniques des ministères concernés, décideurs politiques, secteur privé, organisations de la société civile et associations de Journalistes environnementalistes. Ils sont plusieurs participants venant d'horizons divers à prendre part à cette rencontre. La Convention d'Abidjan, signée en 1981, est une convention de coopération en matière de protection, de gestion et de

développement de l'environnement marin et côtier de la côte Atlantique de l'Afrique de l'Ouest, centrale et australe. Il couvre une zone marine allant de la Mauritanie à l'Afrique du Sud pour un littoral d'un peu plus de 14.000 km. Elle fournit un cadre juridique global pour tous les programmes liés aux ressources marines en Afrique de l'Ouest, centrale et australe. Le Secrétariat de la Convention, basé à Abidjan, se fixe pour mission de "protéger, conserver et développer la zone de la Convention d'Abidjan et ses ressources pour le bénéfice et le bien-être de son peuple"

Avec Vert-Togo

Stockage de marchandises

Inspection des installations du Port de Lomé

La double explosion de Beyrouth dans la soirée du 4 août dernier avec des conséquences catastrophiques fait que les autorités portuaires de Lomé veulent s'assurer que ce drame ne se produise pas chez elles.

L'administration maritime a décidé de prévenir tout risque. Elle a mis en place une Commission ad'hoc missionnée à faire l'inspection et le contrôle des entrepôts et l'espace de stockage de marchandises délicates ou hautement sensibles. L'inspection et le contrôle placés sous le contrôle de Hubert Bakaï, le Directeur des affaires maritimes, ont commencé le lundi 14 septembre dernier et vont se poursuivre jusqu'au 6 octobre 2020.

Sa mission consiste non seulement à identifier tous les entrepôts et installations de stockage des marchandises dangereuses, mais aussi collecter les informations sur la nature de ces produits sensibles et les employés chargés de les sécuriser. Il est aussi question de s'assurer de comment leur conditionnement et leur entreposage se font. A la fin, une série de recommandations seront formulées aux autorités compétentes. Déjà, au Togo, le code de la marine marchande, à



travers la loi n°2016-028 du 11 octobre 2016, précise à l'alinéa 1 de l'article 401 que « l'administration maritime délivre un visa pour tout embarquement ou tout transbordement de marchandises dangereuses dans les

Mercato – PSG

Le plan du Real Madrid se confirme pour Kylian Mbappé !

Toujours décidé à recruter Kylian Mbappé, le Real Madrid a vu ses plans repoussés d'une saison, mais cela n'empêche pas le club merengue d'avoir toujours des ambitions pour attirer le Champion du monde.

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le Paris Saint-Germain, Kylian Mbappé risque de vivre des mois mouvementés concernant son avenir. Et pour cause, alors que le Sunday Times annonce que l'attaquant français a annoncé à sa direction sa volonté de partir, Leonardo l'a récemment interpellé au sujet de son avenir : « C'est normal qu'il ait une réflexion qui arrive. Mais il y a tellement de bonnes choses ici, même pour lui en tant que Parisien, le mariage est parfait pour moi. Honnêtement, on voit aujourd'hui que le football est difficile pour beaucoup de monde, pour les autres équipes aussi. Ce n'est pas pour le convaincre, mais c'est la vérité. Il y a de grandes équipes aujourd'hui qui vont être en difficulté. Je pense que le PSG est l'équipe qui va être présente dans les années à venir. » Et le Real Madrid est toujours à l'affût en vue d'un transfert en 2021.

Le prix de Mbappé en chute libre

En effet, ces dernières heures la presse espagnole confirme que le Real Madrid a la préférence du joueur et que le club



merengue prépare son offensive. Selon les informations de La Cuatro, les Madrilènes sont toujours très intéressés à l'idée de recruter Kylian Mbappé et peaufinent leur plan. Dans cette optique, et alors que la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a largement fragilisé les finances des clubs européens, le Real Madrid serait convaincu que l'été prochain la valeur de l'attaquant du PSG aura chuté et sera comprise entre 100 et 150M€, comme l'affirmait déjà AS mardi. Une somme très éloignée des 300M€ évoqués avant la crise. Mais entre le contexte et la situation contractuelle du joueur, le montant d'une éventuelle transaction risque de chuter. Et pour convaincre le joueur, le Real Madrid serait disposé à lui offrir un salaire estimé à 40M€ par an. Il faut dire que la direction madrilène ne souhaite prendre aucun risque et

compte boucler le transfert durant l'été 2021. En effet, si la Casa Blanca tarde trop, la concurrence pourrait bien se renforcer car s'il ne prolonge pas, Kylian Mbappé sera libre en juin 2022. Et nul doute que le Real Madrid ne sera pas seul à vouloir saisir cette opportunité.

Le PSG prêt à tout pour prolonger Mbappé

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle du côté du PSG on s'empresse pour tenter de convaincre Kylian Mbappé de prolonger son contrat. D'après Max Bielefeld, journaliste de Sky Allemagne, c'est même la grande priorité de Leonardo, avant même la prolongation de Neymar. « Il est né à Paris et y a sa place. C'est pourquoi le PSG veut faire tout ce qui est en son pouvoir pour prolonger à nouveau son contrat jusqu'en 2024/25 », explique le journaliste allemand qui ajoute que si les négociations s'annoncent « difficiles », Kylian Mbappé n'est pas totalement fermé à l'idée de signer un nouveau bail à Paris. Cela dépendrait toutefois de la perspective d'un triomphe en Ligue des champions et de la compétitivité du PSG cette saison. « Il faut acheter des joueurs, mais on va voir comment ça va se passer. Il y a des gens qui font leur travail, j'espère qu'on aura des bonnes recrues et qu'on pourra redémarrer la saison avec l'objectif de faire mieux la saison prochaine », confiait d'ailleurs l'ancien Monégasque au micro de Téléfoot. Quoi qu'il en soit, le temps presse puisque Kylian Mbappé doit désormais rapidement prendre une décision pour son avenir puisque sa situation contractuelle pose problème. Un choix cornélien pour le Champion du monde qui a bien conscience qu'en cas de prolongation, son rêve de rejoindre le Real Madrid durant l'été 2021 sera largement compromis.

Avec iciLome

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR